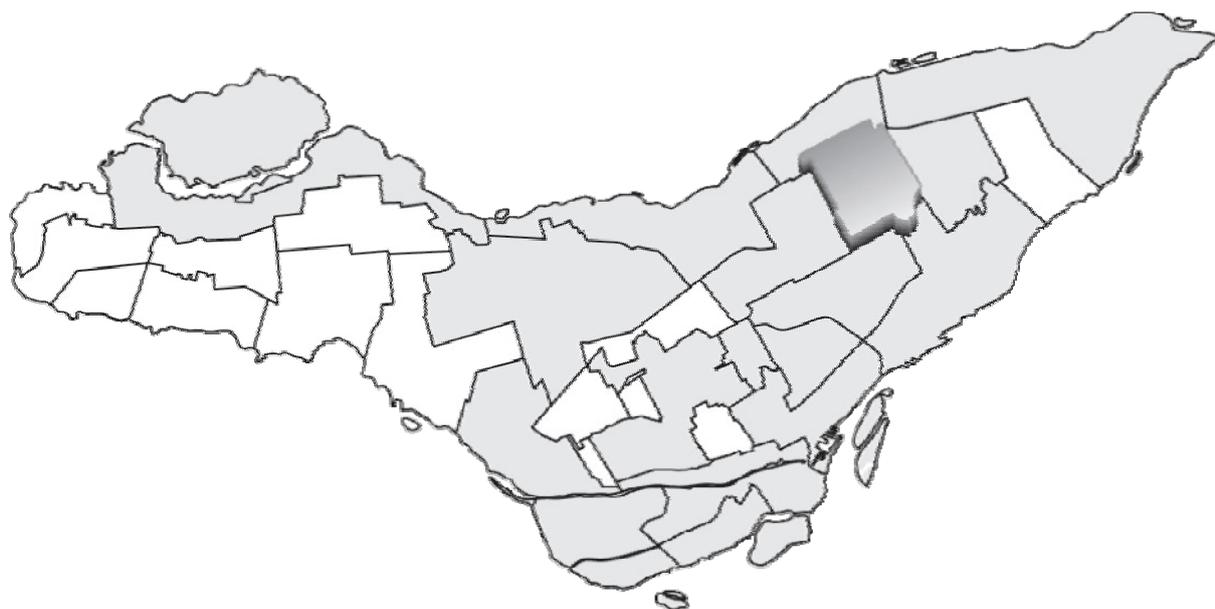


Programme triennal d'immobilisations  
2007-2009  
Arrondissement de Saint-Léonard



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Saint-Léonard.

## TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2006

### Volet protection

Aux fins de protection des éléments de notre actif municipal, l'arrondissement de Saint-Léonard, Direction des travaux publics, de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, a réalisé et entrepris en 2006 les projets suivants. Tout en considérant que le développement du territoire de l'arrondissement est presque complet, l'importance du volet protection se justifie par la préservation des acquis et le maintien des standards de qualité auxquels les citoyens de l'arrondissement sont habitués. Nous avons consacré un budget de 7,2 M\$ au volet protection des infrastructures et des équipements. De ce montant, une somme de 4,7 M\$ a été consacrée au programme de réfection routière, incluant 3,5 M\$ à la réfection des rues locales, 528,0 \$ à la conversion des feux de circulation en lampes LED, 298,0 \$ à un nouveau système de signalisation pour le déneigement, 200,0 \$ à la réfection des trottoirs et 184,0 \$ à la réfection du réseau d'éclairage de la rue Couture.

Pour les parcs et terrains de jeux, une somme de 110,0 \$ a été consacrée à leur réaménagement. Les investissements dans les bâtiments ont représenté un total de 1,2 M\$, dont 400,0 \$ pour la réfection et l'entretien de l'aréna Martin-Brodeur, 725,0 \$ pour la mairie d'arrondissement et 90,0 \$ pour finaliser des travaux non complétés à la bibliothèque en 2005. Des investissements de 498,0 \$ ont été réalisés dans le cadre du programme de remplacement des véhicules afin de maintenir à niveau la flotte, 95,0 \$, pour l'acquisition d'équipement informatique et 26,0 \$, dans le cadre du programme d'acquisition de petits équipements.

Une somme de l'ordre de 426,0 \$ a été consacrée à la réalisation du *Programme de renouvellement urbain* (PRU) aux fins de la revitalisation de la rue Jean-Talon, notamment pour l'éclairage et des éléments reliés au pavage.

### Volet développement

Dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens, l'arrondissement a procédé au développement des terrains du Domaine Chartier en y investissant 568,0 \$ et à l'acquisition d'une parcelle de terrains au coût de 51,0 \$ pour l'avenue Des Halles.

## FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2007

En 2007, un montant d'investissement net de 6,2 M\$, correspondant à des emprunts à la charge des contribuables de 6,1 M\$, sera alloué dans le programme d'investissement de l'arrondissement.

### Volet protection

Des investissements de 4,2 M\$ sont prévus pour le programme de réfection routière, en concordance avec la planification déjà approuvée, ainsi que pour la conversion des feux de circulation aux lampes LED.

Une enveloppe de 50,0 \$ sera affectée à la réfection du terrain de soccer du parc Jean-Paul 1<sup>er</sup> et une somme de 35,0 \$ sera dédiée à la mise aux normes des aires de jeux. D'importants travaux de réfection et d'entretien seront effectués aux bâtiments, notamment : la réfection de la toiture de l'édifice des Travaux publics, pour une somme de 400,0 \$, le remplacement des unités de climatisation de la bibliothèque, pour 300,0 \$, le remplacement d'équipements à l'aréna Martin-Brodeur, pour 95,0 \$ et des travaux de l'ordre de 25,0 \$ au stade Hébert, pour ses installations électriques.

Nous investirons un montant de 600,0 \$ dans le remplacement de véhicules désuets afin de maintenir à niveau la flotte et une somme de 50,0 \$ sera investie pour le remplacement de matériel informatique.

### Volet développement

L'arrondissement prévoit investir 385,0 \$ dans le pavage et les trottoirs de la rue J.-B.-Martineau et 140,0 \$ dans son éclairage.

### Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

L'arrondissement de Saint-Léonard prévoit que les investissements du PTI 2007-2009 n'auront pas d'impact notable sur le budget de fonctionnement. Les investissements au niveau du volet protection tendent à maintenir les coûts d'entretien globaux de nos infrastructures, et ceux touchant le volet développement n'ont pas d'influence majeure, vu le faible niveau d'investissement dans les nouvelles infrastructures.

## Investissements par projets et programmes

*(en milliers de dollars)*

Numéro	Projet	2007	2008	2009	Total PTI	Ultérieur	Grand total
68614	Acquisition d'équipements et développement de systèmes informatiques	50,0	150,0	150,0	350,0	-	350,0
34614	Programme d'amélioration des aires de jeux	35,0	130,0	70,0	235,0	-	235,0
66514	Programme de protection des bâtiments administratifs	400,0	-	75,0	475,0	-	475,0
42314	Programme de protection des bâtiments sportifs	120,0	-	-	120,0	-	120,0
42514	Programme de protection des centres de loisirs et communautaires	300,0	300,0	-	600,0	-	600,0
34714	Programme de réaménagement des terrains de soccer et de football	50,0	-	-	50,0	-	50,0
55718	Programme de réfection routière	4 150,0	5 532,0	4 125,0	13 807,0	-	13 807,0
68514	Programme de remplacement de véhicules	600,0	628,0	640,0	1 868,0	-	1 868,0
34314	Programme de remplacement des équipements de parcs	-	40,0	40,0	80,0	-	80,0
16514	Programme de travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels	525,0	540,0	-	1 065,0	-	1 065,0
<b>Total</b>		<b>6 230,0</b>	<b>7 320,0</b>	<b>5 100,0</b>	<b>18 650,0</b>	<b>-</b>	<b>18 650,0</b>